

Daoust Interim et Isabel : un contrat à durée indéterminée

Allègement considérable des charges administratives

Daoust Interim est la plus ancienne entreprise de mise à disposition d'intérimaires en Belgique. Inspirée par les principes de sa Charte Assurance Qualité, la société a reçu la certification ISO 9001 en 2002. Frédéric Lambeau, son directeur, explique en quoi Isabel corrobore cette volonté permanente d'optimiser les procédures.

En quoi pensez-vous vous différencier des autres sociétés d'intérim ?

Frédéric Lambeau : « Notre 'core business' consiste à mettre à la disposition de nos clients le candidat qu'ils recherchent. Aujourd'hui, nous travaillons en moyenne chaque jour avec 1.500 intérimaires en équivalent temps plein. Avec nos 80 employés fixes, nous avons su conserver un caractère de PME, alors que la tendance est à la multinationalisation dans notre secteur. Ceci nous permet de rester plus proches de nos intérimaires, mais aussi de nos clients. Leur satisfaction est un des principes inscrits dans notre Charte Assurance Qualité. Elle se traduit notamment par une optimisation permanente de nos procédures ; défi qui nous a d'ailleurs valu la certification ISO 9001. Plus qu'un titre, ce

label constitue pour nous la reconnaissance d'une politique constante visant à la qualité maximale, tant au sein de notre entreprise que dans nos relations externes. »

En quête de perfection, vous en êtes venu à travailler avec Isabel. Pourquoi ?

Frédéric Lambeau : « Isabel nous sert tout d'abord pour le règlement des salaires de nos intérimaires. Ceux-ci remplissent des missions à durées variables, de quelques heures à plusieurs mois. Or le versement de leur rémunération doit être effectué la semaine qui suit la réception de la fiche de prestations. La quantité de travail que représente le traitement d'un tel système est énorme puisqu'il implique les encodages multiples, les vérifications, les envois aux banques, l'archivage, etc. L'adoption de l'informatique, et d'Isabel en particulier, a considérablement allégé toute cette charge administrative. »

Comment avez-vous intégré l'informatique dans votre entreprise ?

Frédéric Lambeau : « Nous avons fait appel au fabricant de logiciels Spirit Systems afin de définir nos besoins informatiques réels et le package le plus approprié à nos activités. C'est un Isabel Software Partner qui connaît parfaitement notre métier et a su nous proposer une solution complète, composée de programmes spécifiques associés à Isabel. Grâce à cette formule, notre gestion administrative est fortement automatisée et ne cesse d'évoluer. Paiement électronique de nos fournisseurs et de notre personnel permanent, signature électronique, facturation électronique... Progressivement, nous avons multiplié les applications Isabel. »

Daoust, le certificat de l'excellence

Daoust a fêté ses 50 ans d'existence en février 2004. A ce titre, elle constitue la plus ancienne entreprise d'intérim de Belgique.

La société est organisée en trois secteurs : bureau et administration ; industrie, technique et maintenance ; ainsi que horeca et tourisme. Elle possède 22 agences et départements répartis sur toute la Belgique. Ces départements sont chargés des activités annexes, telles que l'outplacement, la sélection du personnel, ou encore les titres services.

En 2003, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 36 millions d'euros.



▶
Frédéric Lambeau, directeur chez Daoust Interim :
« Isabel introduit une logique nouvelle dans un
secteur marqué par l'inertie administrative. »

Quelle place occupe la facturation électronique au sein de Daoust Interim ?

Frédéric Lambeau : « Une place de plus en plus importante. La facturation électronique fait partie non seulement de notre recherche d'optimisation des procédures, mais aussi du service que nous voulons offrir à nos clients. Notre programme comptable génère un fichier qui est ensuite importé dans Isabel elnvoice. Il suffit alors d'y apposer la signature digitale et de l'envoyer au client. Le gain de temps est évident. Par conséquent, l'avantage financier l'est aussi. Sans compter la réduction des coûts indirects : papier, enveloppe, timbre, impression, traitement manuel... C'est pourquoi nous essayons de promouvoir la facturation électronique auprès de notre clientèle. »

« La facturation électronique fait partie de notre recherche d'optimisation des procédures. »

Comment vos clients réagissent-ils vis-à-vis de cette démarche en faveur de la facturation électronique ?

Frédéric Lambeau : « Lorsqu'on évoque le sujet avec eux, beaucoup avouent ne jamais avoir réfléchi à cette possibilité. Il faut savoir que, depuis le début, le secteur de l'in-

térim est soumis à des réglementations sociales strictes, matérialisées par une quantité impressionnante de formulaires, de déclarations... Cet héritage administratif pèse encore fortement sur les mentalités, mais l'évolution devient de plus en plus manifeste. Aujourd'hui, nous procédons à l'envoi de factures électroniques avec une dizaine de nos clients. Il s'agit surtout de grosses entreprises, les PME étant plus difficiles à convaincre que technologie de pointe ne signifie par toujours coût démesuré. »

Outre ces applications de base, exploitez-vous d'autres applications Isabel, plus spécifiques ?

Frédéric Lambeau : « Grâce aux conseils de Spirit Systems, nous nous reposons sur Isabel pour accéder à de nombreuses applications se rapportant à notre métier. C'est le cas par exemple des déclarations DmfA, que nous pouvons désormais envoyer à l'ONSS par voie électronique via Isabel. Enfin, cela fait quelques mois que nous sommes passés à INTERVAT. Il s'agit de la déclaration à la TVA électronique, que nous pouvons sécuriser par le biais d'Isabel. Ici encore, Isabel contribue à amener souplesse et rapidité dans un secteur habitué à l'inertie administrative. D'ailleurs, le fait 'd'être client Isabel' renforce notre image de marque moderne. »

Spirit Systems est un Isabel Software Partner.
Pour plus d'infos, surfez sur
www.spiritsystems.be

